



Commune de Grancy

# GRANCY-INFO

MAI 2022



## REPAÛ DE SOUTIEN SOCIÉTÉ DE JEUNESSE

La Municipalité communique qu'elle a autorisé la manifestation suivante et qu'elle encourage chacune et chacun à y participer :

- Soirée "Tartare" le **samedi 21 mai 2022**

Elle remercie d'ores et déjà la population du bon accueil réservé à la manifestation susmentionnée ainsi que de sa compréhension envers les nuisances sonores qui pourraient en découler.

## CARTE JOURNALIÈRE CFF OFFRE LAST MINUTE



Conjointement avec les communes de Cossonay et environs, la Municipalité de Grancy a acquis 4 abonnements CFF pour l'année 2022, comprenant 4 tickets chaque jour, d'une valeur de frs 40.- par titre de transport. Le secrétariat de la commune de Cossonay est chargé de procéder à la vente de ces cartes. La réservation est conseillée et s'effectue par téléphone au 021 863 22 00 ou sur le site internet [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch)

Offre last minute : les cartes encore disponibles le jour même ou le vendredi pour le week-end sont vendues au prix de frs 20.- au bureau communal de Cossonay uniquement. Pas de réservation possible par téléphone ou internet.

## QUARTIER DE LA LAITERIE "PORTES OUVERTES"



La Coopérative Cité Derrière et la Municipalité invitent la population à une soirée "Portes Ouvertes" le mardi 31 mai 2022.

- Dès 17h00 Visite des appartements
- 18h00 Partie officielle et apéritif
- 19h00 Fin de la manifestation



## TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES



La Municipalité de Grancy vous rappelle que les haies en bordure de propriété doivent être taillées chaque année jusqu'à la limite du domaine public. L'élagage des arbres doit également être fait jusqu'à cette limite. La Municipalité vous remercie d'effectuer ces travaux d'ici au 30 juin 2022.



## COMPTES COMMUNAUX

Les comptes communaux 2021 sont terminés et bouclés. Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent les consulter chez la boursière: Madame Stéphanie Martin, du mercredi 1er juin au vendredi 10 juin 2022, soit au bureau communal, le mardi de 17h00 à 18h00 ou sur rendez-vous: bureau 021 861 14 80 ou privé 078 859 73 85.



## CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine assemblée du Conseil général aura lieu le **lundi 20 juin 2022 à 20h00** à la salle villageoise de Grancy. Les citoyens et citoyennes qui désirent être membres du Conseil général voudront bien s'annoncer auprès du Président du Conseil courriel: [conseilgeneral@grancy.ch](mailto:conseilgeneral@grancy.ch) ou bien auprès du Bureau 10 minutes avant l'assemblée.

[WWW.GRANCY.CH](http://WWW.GRANCY.CH)



## COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Au cœur de la Municipalité

Le 1er mai, cela a fait 10 ans que Monsieur Bêat Baumann, notre employé communal, travaille pour la Commune de Grancy. Nous le remercions pour son excellent travail et lui souhaitons encore de belles années parmi nous.

Du 1er janvier au 11 avril, la Municipalité :

- Mandate le bureau Mosini et Caviezel SA pour une étude de l'élargissement du trottoir de la route de Cottens pour faire suite à une motion du Conseil général
- Délivre le permis de construire pour un abri tunnel sur la parcelle 3
- Prend connaissance du résultat du contrôle de vitesse effectué le 3 décembre 2021 sur la route de Cottens. Véhicules contrôlés : 200. Conducteurs dénoncés : 11
- Conjointement avec la régie Servim mandatée par Cité Derrière, elle attribue les appartements du Quartier de la Laiterie
- Prend connaissance du résultat du contrôle des abris privés  
Total des places protégées abris privés : 183  
Total des places protégées abri public : 317
- Adopte le programme de tir 2022 de la société de Tir de la Fine Douille
- Prend connaissance du chiffre officiel de la population établie à Grancy le 31 décembre 2021 : 445 habitants
- Accepte le devis pour le remplacement de 17 luminaires concernant l'éclairage public
- Accepte l'offre de CBC pour le passage mensuel d'une balayeuse de route
- Mandate les bureaux Plarel et Christe & Gyax Ingénieurs Conseils SA pour une analyse de stationnement dans le village et aménagement de la Place de la Fontaine

## LA MUNICIPALITE MET EN LOCATION:

Appartement 3 pièces, 1er étage  
place de la Fontaine 1

Descriptif du logement :

- 3 pièces, cuisine ouverte
- 1 place de parc, cave, galetas
- Loyer mensuel frs 1'500.- charges comprises
- Libre dès le 1er juin



Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration communale (tél. 021/861 14 80) ou de M. Michel Siegrist, syndic (tél. 079/596 99 52)

Les demandes de location accompagnées d'un extrait récent de l'office des poursuites ainsi que des documents usuels sont à adresser à la Municipalité de Grancy, Place de la Fontaine 1, 1117 Grancy.

LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ DE GRANCY  
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE  
1117 GRANCY



### GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

**Mme Mireille Hofer**  
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:  
mardi de 15h30 à 18h  
mercredi de 8h à 10h

Tél bureau: 021 861 14 80  
admin@grancy.ch

### EMPLOYÉS COMMUNAUX

**M. Beat Baumann**  
Employé communal  
Tél privé: 079 378 29 20

**Mme Nathalie Araujo de Sa**  
Concierge collègue  
et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du  
lundi au vendredi de 08h00  
à 12h00 et 13h00 à 18h00

### BOURSE

**Mme Stéphanie MARTIN**  
Boursière communale

Heures d'ouverture:  
mardi de 17h00-18h00

Tél bureau: 021 861 14  
bourse@grancy.ch